

Villa Perret : densification exemplaire

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **72 (2000)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129780>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

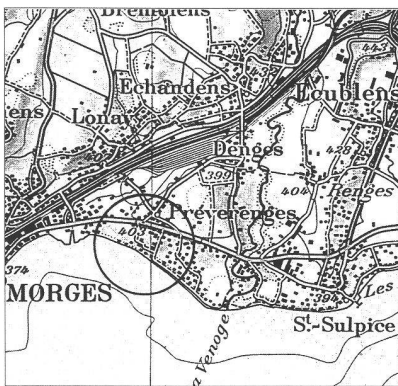
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Villa Perret

DENSIFICATION EXEMPLAIRE

F. Jolliet + P. Lovat
arch. EPFL-SIA Lausanne



Le site apparaît comme une idylle lémanique, silencieuse, encadrée de pins sylvestres.

C'est l'orientation vers le lac qui donne le thème général. Deux bâtiments existants sont conservés et trois constructions nouvelles s'insèrent selon les vides disponibles, chacune disposant d'une vue. Au centre de la composition, la maison du maître d'ouvrage, face au lac, de part et d'autre les deux maisons d'artiste en retrait, "regardant" entre les constructions et par-dessus la villa centrale très basse.

L'orientation règle également la disposition intérieure. La villa centrale est adossée au mur des services (entrée, cuisine, cheminée, sanitaires, rangements) pour mieux dégager le séjour et les chambres côté lac, où la toiture ne repose que sur trois appuis. Les "maisons d'artiste" présentent une variation inverse sur ce thème: deux murs parallèles donnent une direction majeure, encadrant au nord l'atelier très haut et au sud le double niveau de la chambre et du séjour.

L'autre principe tient au respect du programme, taillé à la mesure des désirs du maître d'ouvrage. Il

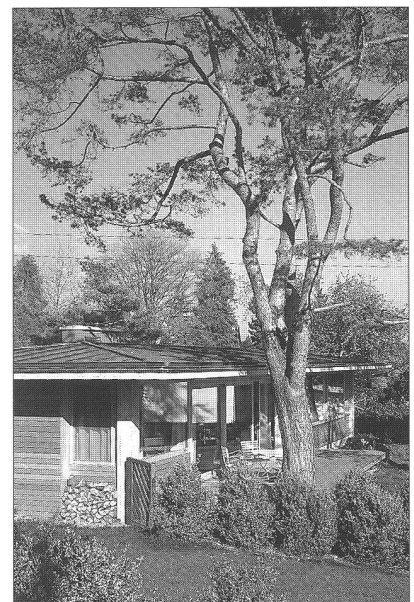
s'agissait de réaliser cinq bâtiments proches et indépendants, accueillant chacun un couple ou une personne seule, partageant une même situation, à la manière de pavillons dans un parc.

La disposition de la villa centrale traduit un "art de vivre" de la propriétaire qui s'est d'ailleurs instantanément adaptée à son nouveau logement.

Les deux autres bâtiments résultent de la confrontation d'un programme et d'une contrainte budgétaire. Autrement dit d'une réponse à la question suivante:

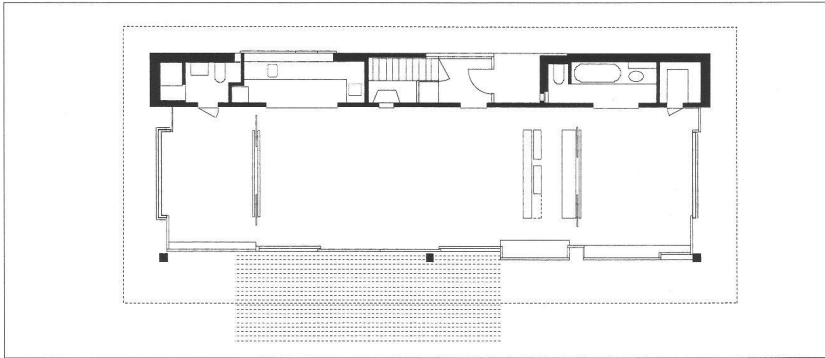
«Comment couvrir le coût de construction avec 2000.-/mois (loyer maximum envisageable pour un logement et un atelier d'artiste)?» Le respect du programme passait donc par une économie d'espace et de mise en oeuvre.

Coûts CFC 2 : 650.-/m3 SIA
3100.-/m2 net



La terrasse sous tous ses angles





Ci-contre : le plan de la villa et le plan masse
 Ci-dessous : une vue de l'intérieur avec les espaces de service à droite
 En-bas : la façade sud

